

Bulletin Mensuel d'Information

NOVEMBRE 2001 N°405



BANQUE ALIMENTAIRE



La Banque alimentaire collecte puis redistribue aux organismes agréés (Resto du Cœur, par exemple) les produits recueillis. Ceux-ci sont ensuite redistribués aux personnes les plus démunies. A cet effet, comme chaque année une collecte nationale est organisée.

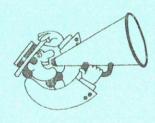
Pour Thiaville, les modalités suivantes seront appliquées :

- <u>du 19 au 24 novembre 2001</u>, la Mairie recueillera vos dons, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- seuls les produits non périssables sont acceptés,
- <u>le 26 novembre</u>, les dons recueillis seront conduits à la Mairie de BACCARAT, d'où les transporteurs les achemineront sur NANCY en vue de leur distribution aux Associations agréées venant en aide aux personnes en précarité.



PROCHAINES MANIFESTATIONS

Thiaville:



♦ 28/11/01 : Belote 14h – Club de l'Amitié - Foyer
 ♦ 01/12/01 : Ste Barbe – Sapeurs Pompiers – Foyer

♦ 07/12/01 : Marché de Noël – Amis de l'Ecole – Foyer

♦ 08/12/01 : St Nicolas – Association Familiale

♦ 15/12/01 : Assemblée Générale A.S.V.P.P. – Annexe

♦ 18/12/01 : Noël des enfants – Association Familiale, Amis de l'Ecole - Foyer

Lachapelle:

⋄ 06/12/01 : St Nicolas – Foyer Rural – Rues du village

🔖 19/12/01 : Noël des enfants - Foyer Rural - Maison pour tous

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS DE MEURTHE ET MOSELLE (VEUFS ET VEUVES)



Cette association regroupe tous les veufs et veuves du département sans distinction d'appartenance politique ou confessionnelle, pour les accueillir, les aider, les informer, défendre leurs droits. Elle a pour premier objectif d'informer les veufs et veuves de leurs droits, les aider



dans leurs démarches. Pour cela, des permanences sont ouvertes, notamment au Siège Social de NANCY, mais aussi dans la plupart des agglomérations importantes du département : BACCARAT-CIREY-JARNY – DIEULOUARD – LEXY – LONGUYON – LONGWY - LUCEY-LUNEVILLE - PONT A MOUSSON – TOUL.

Les veufs et veuves y sont accueillis par des personnes qui ont subi la même épreuve, les écoutent, comprennent, réconfortent et les aident à se prendre en main, à retrouver leur équilibre et à "faire face".

Des rencontres spéciales jeunes veufs et veuves sont organisées avec des formateurs spécialisés en écoute psychologique pour aider ces personnes à se reconstruire. Des réunions peuvent aussi être mises en place pour aider les enfants à faire leur deuil.

L'Association est un mouvement de solidarité. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS VEUFS ET VEUVES DE MEURTHE ET MOSELLE, Siège social : M.D.O.F., 40, rue Ste Catherine, 54000 NANCY, Tél. : 03.83.30.13.47

ALERTE POUR INFORMATION : FRAUDE AU TELEPHONE PORTABLE

Veuillez trouver ci-dessous un message du Ministère de l'Intérieur :



"A l'attention de tous les détenteurs de téléphone portable : un correspondant laisse un message afin que l'on 01.41.46.51.14. N'appelez surtout pas ce numéro ou vos factures augmenteront sans commune mesure. Cette information communiquée par l'Office Central de Répression du Banditisme est à diffuser le plus largement possible. Depuis quelques temps, des escrocs ont trouvé un système pour utiliser frauduleusement vos portables. Ils vous appellent sur votre GSM et se présentent comme le "Provider" Itinéris, SFR, Bouygues, auquel vous êtes abonnés. Il demande ensuite de composer un code qui est le 09# en vous expliquant qu'il s'agit de vérifier le bon fonctionnement de votre portable. Ne composer surtout pas ce code et raccrochez immédiatement. Ils disposent d'outillage, permettant grâce à ce code de lire votre numéro de carte SIM. Ils ne leur restent plus qu'à créer une nouvelle carte. Cette fraude se pratique à grande échelle. Il est donc nécessaire de faire suivre cette information très rapidement et de la diffuser au plus grand nombre de personnes de votre entourage, particuliers, entreprises, etc. ..."

CLIN D'OEIL



➤ L'un des mensonges les plus fructueux, les plus intéressants qui soient, et l'un des plus faciles en outre, est celui qui consiste à faire croire à quelqu'un qui vous ment qu'on le croit.

"Sacha GUITRY"

- Les hommes à qui l'on parle ne sont point ceux avec qui l'on converse !
 "Jean Jacques ROUSSEAU"
- Etre supérieur aux autres n'a jamais représenté un grand effort si l'on n'y joint pas le beau désir d'être supérieur à soi-même.

"Claude DEBUSSY"

> Principe de base du parachutisme :

Quand tu fais de la chute libre, tant que tu vois les vaches comme des fourmis, il n'y a pas de danger...

Quand tu commences à voir les vaches comme des vaches, il est temps d'ouvrir ton parachute...

Et quand tu vois les fourmis comme des vaches...

Il est trop tard!

Quelle est la différence entre un thermomètre et un professeur ? Il n'y en a pas : on tremble quand ils marquent zéro.

RELEVE DES COMPTEURS D'EAU



Monsieur Mickaël GEORGES, Employé Communal, procédera au relevé des compteurs d'eau d'ici la fin du mois de décembre.

Merci de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil et de prendre les mesures utiles pour faciliter l'accès au compteur, s'il y a lieu.

OBJETS MENAGERS ENCOMBRANTS



Le prochain ramassage des objets ménagers encombrants aura lieu courant du mois de janvier 2002. La date sera communiquée ultérieurement

Directeur: Michel JACQUEL

Dépôt légal : 328/820 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE

Monché de closie Monché de closie 7 Décembre 2001 de 17 R à 19 R devant la claire de Phiaville de nombreuse objets réalises par les enfants et leurs maîtresses et Les parents. Patisseries, boissons, Vin chaud Luivi d'un repas au Foyer avec une tombola; vous powerez gagner de la faience de Sunéville. Reserves an 0383714258 0383714128

Une page de notre histoire

THIAVILLE AVANT 1789

LA SCIERIE DE THIAVILLE (suite)

Paye sept francs audit Sr Bouquot pour un autre voyage fait audit St Dié aux fins de signifier aux dits Srs Notoire et Haouy la vendition des planches façonnées sur ladite scierie par ordre de Mgr du 7^{ème} feb de l'an dernier ... de l'exploit de signification fait audit St Dié le 29 mai 1671 et sept gros pour le contrôle ainsy qu'il constate par les actes cy joints.

Paye six gros aux Srs Curés de Raon et Baccarat pour avoir publié a leur prone le jour de la vendition des planches.

Plaira a son exce avoir égard aux peines et temps que le comptable a emploié à faire les traités avec les ouvriers qui ont travaillé sur la dite scierie de Thiaville, les solliciter a charoier les tronces.

La couverture du compte est ainsi libellée :

"23ème compte rendu par Robert de la Gruyerie de Rambervillers de 1670."

Il a été ajouté :

"Au procès contre Notoire et Parisot il faudra voir de compte pour la valeur des planches vendues pour estre faicte compensation sur ce qu'on luy demande."

Il y a donc eu procès entre l'Evêque de Metz et les créateurs de la scierie. Où, quand s'est-il déroulé ? Quel a été le jugement rendu ? Nous l'ignorons.

Un autre problème surgit : Quand la scierie a-t-elle cessé ses activités ?

En 1699, dans l'acte de vente du gagnage (un corps de ferme) de la Chapelle Thiaville qui sera ensuite donné au Couvent des Carmes de Baccarat, on lit : "Sous la scierie de Thiaville un pré contenant une demi fauchée."

En 1765 : "Un prey lieu dit au prey de la Scie contenant quatre omées dix sept toises entre François Mercier de Raon d'une part et les héritiers François Georgel d'autre, le chemin allant à Fagnoux et Nicolas Piton d'autre pointe."

La déclaration de 1791 ne parle pas de scierie mais de deux moulins.

L'histoire n'étant, d'après certains, qu'un éternel recommencement, une scierie remplacera le moulin de Fagnouset vers 1895.

La scierie de Thiaville était en réalité située à Fagnouset, utilisant la chute d'eau qui actionnait le moulin dont il est question dans les comptes du Chatelain de Baccarat.

On peut supposer raisonnablement que le moulin a été plus ou moins ruiné pendant la guerre de Trente ans comme ceux de la région (Thiaville, Bertrichamps, Vacqueville, etc....)

D'où les questions suivantes :

A quelle époque la scierie a-t-elle remplacé le moulin ?

Quand a-t-elle disparu?

Quand un nouveau moulin l'a-t-il remplacée ?

Mystère!

LA POPULATION DE LA COMMUNAUTE

Bien qu'ayant un finage très important, Fagnoux est peu peuplé. Le compte du Chatelain de Baccarat pour l'année 1514 donne pour La Chapelle et Fagnoux, 2 charrues et demy (3 laboureurs) et 5 manouvriers soit 8 "conduits" soit de 30 à 40 habitants mais pour les deux communautés sans aucune précision (Thiaville a 16 conduits).

Le compte des Voués de Baccarat pour 1683 indique :

"Le tiers des Rentes de Fagnon en seigle, avoine et argent porte pour le seul Voué en seigle 4 quarterons, en avoine 4 quarterons et 8 gros ce qui peut faire supposer 1 laboureur à 12 quarterons ou 2 laboureurs à 6 quarterons et 24 gros payés par les manouvriers, les laboureurs étant exempts de rentes en argent. On arrive approximativement à 5 "conduits" soit 20 à 25 habitants. Les rentes donnent en 1749 : 2 laboureurs et 3 manœuvres, en 1755 les mêmes nombres. Des états de corvée indiquent en 1767 : 5 conduits (2 laboureurs, 2 manœuvres et 1 veuve), en 1774 : 4 "conduits" (2 laboureurs et 2 manœuvres).

Mais cette population va augmenter. En 1791, elle comprend 14 feux et 63 habitants. L'accroissement provient principalement des nouvelles censes : Grands Feins : 9 personnes, Prey Marcot et dessous le Prey Marcot : 20 personnes soit en tout 29 personnes alors que Fagnoux même ne gagne que 4 feux passant de 5 à 9 (environ 20 habitants).

L'origine de cette population

Elle est en général d'origine vosgienne : en 1692 Joseph BALLAND époux de Claire PHILIPPE a un fils ; en 1698, Joseph MATHIEU "originaire de Saulcure" a un fils . En 1702, des MARCOLE, en 1712 Nicolas COLTAT, Sébastien FRANCOIS, Dominique THOMAS, en 1710 des PITON vivent à Fagnoux. Les plus anciens habitants ont donné leurs noms à des lieux dits de Fagnoux : Pré MARCOT, Pré BALLAND, Pré MATHIS, Fontaine PITON.

Après l'achat de la Cense par Pierre et Joseph GEORGEL, Fagnoux devient le fief des GEORGEL. En 1749 et 1755 y vivent : Pierre GEORGEL et Dominique LITAISE époux de Jeanne GEORGEL laboureurs et Nicolas GEORGEL et Claude COLIN époux de Catherine GEORGEL manœuvres.

Mais cette population d'origine ne reste pas à Fagnoux, des migrations s'opèrent vers Thiaville. En 1749, nous retrouvons à Thiaville parmi les manœuvres : Jean COLTAT, la veuve FRANCOIS, Nicolas PITON, l'aîné, parmi les laboureurs : Pierre PITON, Joseph PITON, Pierre PITON le jeune. De même Nicolas PHILIPPE originaire de Ramonchamp qui a épousé Marie GEORGEL fille de Joseph, Maire de Fagnoux en 1737 est laboureur à Thiaville en 1749 où il deviendra un notable. Pierre MARCOLE en 1721 est "Citoyen de Deneuvre". Ces migrants ont été remplacés par d'autres familles par exemple les MARTIN originaires du Valtin et de Fraize.

En 1788, le rôle d'imposition pour travaux de routes ne comprend plus sur 11 contribuables qu'un ancien nom : Nicolas PHILIPPE.